

A

( N° 226. )

---

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 50 AVRIL 1849.

---

Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande et la pêche maritime<sup>(1)</sup>.

---

ART. 58.

*Amendement présenté par M. Osy.*

Ajouter aux mots : *Toute personne*, les mots : *inscrite sur le rôle d'équipage.*

---

(1) Projet de code, n° 10.  
Rapport, n° 216.  
Amendements, n° 225.

---